

L'ABILLÉ

NOUVELLE-ORLÉANS.

Bamedi, 3 Novembre 1827.

La maison incendiée dans la rue des Tchapitoulas, n'était pas comme l'indiquait l'article inséré dans notre feuille du 1er. Novembre, sous le nom d'un Spectateur, la propriété de M. Bauduc, mais celle de M. P. P. P.

L'incendie qui a eu lieu dans la rue des Tchapitoulas, est un nouvel avertissement de nous tenir sur nos gardes. Nous avons vu avec peine l'insuffisance de nos moyens pour arrêter les ravages du feu; et sans attacher la tête des magistrats, qui sont assez connus pour n'avoir pas besoin d'apologie, nous croyons devoir attirer de nouveau dans une question si intéressante pour une ville de commerce.

On n'a pas, jusqu'ici, porté ses vues sur ce point important de la police; et si l'on a pris quelques mesures, si l'on a accédé aux vœux du maître à cet égard, c'a toujours été par un système, et sans adopter de plan fixe. Toutes les grandes villes de l'Amérique nous ont donné l'exemple; New-York et Philadelphie ont un système de secours parfaitement adapté aux institutions locales. Il est vrai, que notre position est différente, qu'elle exige des dispositions particulières, ce qui peut-être a contribué à éloigner nos administrateurs de s'occuper de donner une ordonnance convenable; mais si les difficultés ne doivent pas rebuter leur zèle, ils doivent surtout mettre à profit celui de leurs concitoyens. Avec de l'argent, on peut se procurer d'excellentes pompes qui nous manquent; mais ce sacrifice que doit le Conseil de Ville à notre pays, serait insuffisant si une seule ordonnance se nous mettait à même d'en user. Nous le disons à regret, les citoyens n'ont pas ici cette émotion qui, partout ailleurs, fait voler au feu. Ici, la foule se porte vers les lieux dévorés par les flammes, sans faire les moindres mouvements pour arrêter un incendie qui peut, en quelques heures, réduire à la cendre un quartier de ces lieux. Il s'agit donc de donner une impulsion vigoureuse à la masse; et pour obtenir d'utiles résultats il faut donner une direction à tant de bras inertes.

Pour y parvenir il faut, sans contredit, encourager les compagnies de pompiers; il faut leur accorder tous les moyens qu'ils peuvent requérir, soit en leur fournissant de bonnes pompes, soit en créant pour leur corps des moyens d'émulation; mais si ces ressources, qui dépendent de la volonté des individus, viennent à manquer, ne pourrait-on pas, requérir, des citoyens, un service censuré avec celui de la milice. Dans toutes les villes de France, où la garde nationale est établie, la générale est; les citoyens courent au feu; les uns restent sous les armes pour garder les avenues afin qu'il ne puisse se commettre de vols; pour garder les amas de meubles et d'effets qui se forment à certaines places; et les autres mettent leurs armes en faisceaux, et vont former la chaîne qui fournit l'eau aux pompes. Les files sont si bien entendues, que tout à tour chacun arrive à la queue à la tête de la chaîne jusqu'au feu, et retourne ensuite reprendre la file. Les gardes qui bordent la haie sont exécuter cette marche avec le plus grand ordre et ils empêchent que personne ne vienne traverser la ligne et interrompre le passage de l'eau. Nous ne voyons pas pourquoi la milice, habillée ou non, ne serait pas appelée ici à ce genre de service. Pourquoi l'on ne chercherait pas à établir, par son concours un ordre qui est indispensable dans les incendies, et dont la confusion qui règne ici en pareil cas, ne peut même laisser concevoir l'idée.

Oh sent trop bien, qu'en laissant nos concitoyens dans l'inertie, et sans que personne ne leur donne l'exemple, ils sont peu disposés à montrer un zèle qu'ils considèrent comme devant être sans résultat, tant qu'il n'y a pas un ordre établi d'après lequel chacun puisse agir avec régularité et avec connaissance de cause. Il faut en toute chose une direction; et le citoyen le mieux disposé n'ira pas affronter les fatigues et les dangers; ni s'exposer aux intempéries des saisons, quand il voit les gens les plus intéressés au salut de leurs propriétés, montrer à cet égard la plus coupable indifférence. Mais, du jour où l'honneur et le devoir parleront; du jour où un appel de milice fera connaître les noms de ceux qui auront déserté le poste que leur auront assigné les lois et l'humanité; dès lors, disons-nous, l'on verra nos concitoyens rivaliser de zèle; aucun ne voudra rester en arrière quand il s'agira d'aller au feu!

Nous pensons que le Conseil de Ville ne devrait pas tarder à s'occuper d'un sujet qui nous intéresse tous. Il s'agit de combien il importe d'avoir les bases d'un plan vaste et bien conçu. Ses lumières, la connaissance qu'il a du bon esprit des citoyens, et la grande habitude qu'a notre premier magistrat de ce qui tient à des catastrophes dont il a si souvent prévenu l'invasion ou arrêté les effets, donneront à l'ordonnance réclamée le caractère d'une mesure d'utilité générale de notre intérêt et de notre gratitude.

CAFE SWANSON.

Mr. Swanson, rue de Chartres, fait à son café tous les embellissements qui peuvent le rendre agréable au public. Il n'a rien épargné soit dans l'élégance des meubles, soit dans l'éclairage, pour rendre son lieu. Ce café, déjà très fréquenté, ne peut manquer d'attirer la foule, et comme il réunira la beauté et l'élégance à la commodité de l'emplacement, il n'est pas douteux que le public n'y afflue. Ce café se trouve l'un des mieux assortis de la ville dans tous les genres, et les curieux en fait de politiquer y trouvent une variété de journaux qu'on ne rencontre que rarement dans les établissements de ce genre, ce qui doit encore lui assurer plus de faveur de la part des amateurs.

DE L'INTERIEUR.

Extrait d'une lettre en date de la paroisse d'Anacostia, 29 Octobre.

Le magistrat que le Conseil de Ville a nommé pour le porteur de la pétition, ne nous permet pas de nous envoyer une copie des résolutions qui ont été prises par l'assemblée des citoyens en faveur de l'Administration, qui est si méritée; elle était composée d'un grand nombre des plus respectables habitants de notre paroisse.

Extrait de la Gazette des Attakapas.

Une assemblée doit se tenir incessamment à la Nouvelle-Orléans en faveur de Jackson, dans laquelle devront figurer les premiers citoyens de la ville. Les Flandre, Roffignac, Labatut, Peire, Ripky, La-coste, Pheur, Gaienné, Morgan, Gordon, Morcan, Grayme, Harper, Mearns, Preston, Girod, Saul, Marigny et tant d'autres, feront voir que l'esprit des richesses de l'Ouest, se montrera reconnaissant envers celui qui a porté son pays au plus haut point de gloire.

Parmi les noms respectables que cite la Gazette des Attakapas, nous sommes étonnés de voir figurer ceux de MM. Roffignac, N. Girod et Moreau; nous pouvons affirmer à l'éditeur qu'il est dans une complète erreur quant à l'opinion générale de notre ville, et que les Roffignac, les Girod, les Moreau; ne sont pas dans les rangs des Jacksonnistes.

St. Martinville, 27 Octobre.

Le général Philemon Thomas, du Baton Rouge, est passé par cette ville il y a quelques jours, sur sa route aux Opélousas, ainsi qu'aux paroisses plus éloignées. Soldat de la révolution, homme juste et intègre, il s'offre comme candidat pour la place de Gouverneur. Nous ignorons quelles peuvent être les chances de succès qu'il peut avoir dans cette partie de l'Etat. Quant à nous, nos colonnes sont ouvertes aux amis de tous les candidats, sans pour le moment épouser la cause d'aucun.

Gazette des Attakapas.

Le Courrier des Natchitoches dit, que plusieurs habitants de cette paroisse vont essayer la culture de la canne à sucre. Nous espérons que leurs efforts seront couronnés de succès.

Donaldsonville, 27 Octobre.

La maladie qui a régné dans cet endroit-ci, pendant quelques semaines, est entièrement dissipée; et la santé y est parfaitement rétablie. Dans les limites de la corporation, il n'y a eu qu'une seule mort durant toute la saison. Il paraît aussi que la maladie a cessé dans les autres parties de l'Etat.

L'éditeur d'une nouvelle feuille qui vient de s'établir à Philadelphie sous le titre de "Pensylvania Gazette" dit qu'il vient de parcourir tous les comtés les plus peuplés de l'Etat; qu'il s'est attaché particulièrement à connaître l'opinion publique, et qu'il s'est convaincu que dans tous les comtés, et dans toutes les villes où il a passé, depuis Philadelphie jusqu'à l'extrémité ouest de l'Etat, le changement en faveur de l'Administration, est remarquable, et surtout dans quelques districts. Ceci est parfaitement conforme aux infor-

mations que nous avons déjà reçues, il y a quelque temps, et que nous avons fait connaître à nos lecteurs. Dan. Prep.

Le commodore John Rodgers, vient d'être nommé commissaire de la marine. Maintenant le bureau est complet; il est composé du commodore Rodgers, président, et des commodores Tinsay et Warington. (Nat. Intel.)

Nouvelles Politiques.

L'escadre Française dans la Méditerranée se monte à 50 voiles, elle doit être divisée en 3 parties. L'escadre du Levant, de 23 bâtiments, sous les ordres de l'amiral Rigby; 12 bâtiments pour le blocus d'Alger; et les restes sont employés à chasser contre les pirates.

La Gazette de France a émis beaucoup sur le préjudice que porterait aux intérêts de Don Pedro au Brésil son voyage projeté en Europe. Mais qu'importe à la Gazette? Si Don Pedro juge à propos de venir en Europe et de courir la chance des conséquences qui peuvent en résulter pour son trône du Brésil, la prétention de la France irait-elle au point de lui dire qu'elle ne veut pas lui permettre de quitter l'Amérique à cause des dangers que peut courir son autorité dans l'autre hémisphère, pendant son voyage dans celui-ci? La Gazette s'élève contre le retour de Don Pedro à Lisbonne, parce qu'il tendrait à ranimer la guerre civile, à anéantir la charte, à faire courir des dangers au trône qu'il a abdiqué ainsi qu'à celui qu'il a conservé.

Mais si l'anarchie qu'on dit régner en Portugal est la seule source d'alarme pour la péninsule, la cause notoire de cette anarchie, la cause reconnue par le gouvernement Français lui-même, n'est pas la charte légale accordée par le roi de Portugal, comme la charte Française l'a été par le roi de France, et reconnue par toute l'Europe, comme l'acte légitime d'une autorité compétente dans les deux royaumes, mais l'invasion du Portugal par l'Espagne, et la corruption des sujets Portugais avec l'argent Espagnol.

Il peut sembler à un écrivain Français que le retour de Don Miguel, en détruisant l'œuvre de Don Pedro, peut être le seul remède à un pareil mal; mais on pourrait croire aussi que le véritable remède ne consiste pas à menacer l'empereur Don Pedro de le détrôner comme le fait l'article en question, s'il vient en Europe dans l'espérance de sauver la charte de son pays de cette destruction dont la menaçait l'Espagne par la guerre et la trahison, mais de punir l'agresseur et de le mettre hors d'état d'entraîner un royaume ami dans cette anarchie, qu'on nous représente comme si terrible. Le fait est, malgré l'assertion de la Gazette, qu'il n'y a pas de guerre civile en Portugal, et que la couronne de Don Pedro ne court d'autre danger que celui résultant d'une guerre d'invasion, sous le masque de la rébellion. Veut-on nous donner à entendre que si Don Pedro met les pieds dans ses états, le roi Ferdinand lui fera le même genre de guerre qu'il lui a déjà faite, c'est-à-dire une invasion déguisée en guerre civile, comme l'ont reconnu les ministres Français dans leurs discours aux chambres de France? Dans ce cas, qu'on nous le dise franchement; que le Portugal et son allié l'Angleterre sachent ce qu'ils doivent attendre; qu'on nous avoue que, quoiqu'il arrive, le Portugal, malgré la Grande Bretagne, rentrera sous le joug, afin que la liberté se lève plus la tête en Espagne.

La Quotidienne abonde en questions, dans un seul petit paragraphe au sujet de Portugal; elle n'en fait pas moins de cinq. Nous ne répondrons qu'à deux. Elle demande si le nouveau ministère anglais suivra la même politique à l'égard du Portugal, que M. Canning, et si la mort de ce ministre facilitera l'arrivée de don Miguel dans son pays et le retour de l'ancien ordre de choses? A la première de ces questions, il ne serait peut-être pas bien hardi de répondre que le ministère de lord Goderich suivra dans toutes ses parties la politique étrangère de M. Canning. Quant à la seconde, il est bon de remarquer que la supposition que le retour de l'ancien ordre de choses est une conséquence nécessaire de l'arrivée de don Miguel en Portugal, nous paraît une assertion indiscrette.

ESPAGNE.

Vallée de Carol, 27 août.

De nouvelles bandes armées viennent de se montrer à Olot, dans la Conque de Tresp, à la Val de Rivas, et dans quel-

ques villages non loin de Vicch, tels que Saint-Hylari, Saint-Quir et autres. On assure que les hommes qui en font partie sont payés exactement tous les jours, et que, dans la majeure partie des lieux où ils se montrent, on ne lève point de contributions en argent. Romagosa, qui est arrivé depuis peu de jours à Vich, doit se mettre, dit-on, à la tête d'un bataillon de 600 hommes pour se porter dans la haute Catalogne et combattre les bandes armées.

On lit dans le Journal de Toulouse, du 28 août, de qui suit:

« Quand nous annonçons, ces jours passés, qu'un orage se formait dans les montagnes de la Catalogne, nous parlions d'après des données positives. Les incrédules d'alors doivent rester convaincus aujourd'hui, bien qu'il leur fut pénible de douter, qu'il y a eu tout au moins une grande légèreté et beaucoup d'inconvénance de leur part à accuser de méchantes combinaisons ce qui n'était qu'un avertissement salutaire. Le passé n'aurait-il pas dû les prémunir contre l'apreté de leur langage? A quels signes avaient-ils reconnu que la scission du mois d'avril fut sérieusement apaisée? S'ils eussent porté leurs regards sur les contrées de l'Urgel, ils y auraient aperçu le principal chef de cet étrange soulèvement, sous la protection d'un pouvoir formidable en Espagne.

« Le signal a été donné, et, en le voit, le chef s'est montré de nouveau; mais l'insurrection a pris un caractère plus funeste. Ce ne sont plus des carlistes en opposition de ce qu'il y a de plus sacré, au pouvoir légitime du trône; une autre direction lui est donnée. On ne voit plus que des royalistes mécontents, qui ont des corps organisés, prêts à se grossir de révoltés, qu'un seul appel mettra en marche. On voit lever des contributions et leurs rangs se fortifier de ceux-là mêmes qui étaient armés pour la maintenance de la sûreté publique. Leur cri de ralliement est: «vive le roi! vive la religion! mort à la police!»

« Etendant du mal est approuvé maintenant; mais où est le moyen de le comprimer? Les mécontents prennent des otages pour répondre de la vie de tous des leurs que l'on parviendrait à arrêter. Ils sont, dit-on, sur un terrain de difficile abord, qu'eux seuls connaissent.

« Au milieu de ces dangers, les habitants paisibles des montagnes portent leurs maisons pour s'élever sur un asile dans les villes fortifiées. Celle de Figueras est encombrée de familles fugitives; tous les jours il en arrive à Barcelone. C'est un état de choses déplorable; mais où en est l'origine? On est bien avoué, on ne veut pas le savoir.

Le corrégidor de Madrid vient de publier le ban suivant:

« Tadeo-Ignacio Gil, corrégidor &c.

Au mépris de la pudeur et de la sainte religion que nous professons, beaucoup de gens des deux sexes font usage d'une si scandaleuse manière de parler, et tiennent dans leur conversation de tous genres des expressions si obscènes, que, de ce mal déjà très-grave en lui-même, il en résulte un bien plus grave encore pour la jeunesse, qui prend l'habitude de ces expressions sans en pénétrer la malice, mal qui ne doit pas se dissimuler plus long-temps, et qui exige impérieusement l'application du remède signalé par la loi 13 t. 19. (Cetle loi porte que les personnes qui prononceraient dans les rues des paroles obscènes ou scandaleuses, ou feroient des actions indécentes, seront punies de quinze jours de travaux publics (les hommes), et de un mois de réclusion (les femmes), avec aggravation de peine en cas de récidive.)

« J'espère qu'il suffira de rappeler ce qui est prescrit par cette loi pour arrêter les abus qu'elle a voulu arrêter et qui se reproduisent aujourd'hui; mais si mon espérance était trompée, et qu'oubliant ce qui est dû à Dieu et au roi, on regardait mon avertissement avec indifférence, je me verrais dans la nécessité d'appliquer les peines déterminées par la loi citée, et à cette fin j'ai prévu les sbires et alguazils du corrégiment pour qu'ils veillent sur les personnes qui continueraient de se mettre en contravention.

Madrid, 2 août 1827.

Signé Tadeo-Ignacio Gil.

Paris, 30 août.

Le Dey d'Alger a sommé la population de la ville, ainsi que celle de l'intérieur du pays de prendre les armes pour la défense de la religion de Mahomet, que les chrétiens disent-ils, veulent détruire, en s'emparant d'Alger. La population semble être aussi exaltée que décidée à livrer combat, si les français parviennent à effectuer un débarquement. Le Dey ne paraît pas craindre un bombardement, mais il ne néglige rien pour sa défense tant par mer que par terre.